Le dessous des armes

Lycée Première Histoire Géographie et ECJS

DÉROULEMENT

● ÉTAPE 1 : Introduction (10 mn)

L'enseignant forme des groupes de 2 à 3 élèves. Chaque groupe se munit d'une photocopie du dessin de *Le Cil Vert* (annexe 1).

L'enseignant demande ce que l'auteur du dessin a voulu signifier à travers cette illustration. L'enseignant synthétise les réponses et conclut cette introduction en annonçant que l'activité porte sur le commerce des armes militaires classiques..

● ÉTAPE 2 : Extraction des idées clés à partir de documents (15 mn)

Les groupes se munissent des documents fournis en annexe 2 et extraient une idée forte ou un fait important de chaque document.

En classe entière, l'enseignant anime une restitution orale de ce travail.

● ÉTAPE 3 : (15 mn)

Les groupes classent ensuite les idées dégagées en fonction des 3 thématiques suivantes :

1) Comment fonctionne le commerce des armes classiques ?

2) Conséquences du commerce des armes classiques

3) Responsabilité des pays exportateurs d'armes

L'enseignant propose une restitution de ce classement en classe entière. Il vérifie que chaque idée a été associée à sa thématique dominante.

● ÉTAPE 4 : Rédaction d'un plaidoyer (20 mn)

Chaque groupe rédige une communication orale d'une vingtaine de lignes sur la nécessité de réguler le commerce des armes. Il se met dans la peau d'un membre d'une ONG chargée de convaincre l'opinion publique de faire pression sur l'ONU afin qu'elle prenne les mesures nécessaires.

À la fin du travail de rédaction, chaque groupe lit sa communication en classe entière.

La lecture peut donner lieu à un vote pour désigner la communication la plus convaincante.

Prolongement possible

L'enseignant lit à haute voix le texte suivant et propose un débat sur le caractère juste ou pas de l'usage des armes militaires.

RESSOURCE POUR L'ENSEIGNANT

Qu'est-ce qu'une arme classique ?

Les armes classiques ou armes conventionnelles, ne sont ni biologiques, ni chimiques, ni nucléaires, ni radioactives. L'expression est utilisée en opposition au terme « arme de destruction massive ». Il s'agit généralement d'engins conçus pour tuer, blesser ou provoquer des dégâts et de leurs vecteurs. Leurs effets sont dus généralement, mais pas uniquement, à des explosifs brisants, des armes à énergie cinétique (liée au mouvement) ou des dispositifs incendiaires. Sont inclus dans les armes classiques les chars, hélicoptères, porte-avions ou systèmes de guidage de missiles.

Source : *ONU.*

Le prix Nobel de la paix Oscar Arias déclarait en 1997 :

« Les dirigeants locaux, régionaux et mondiaux doivent accepter le fait que nous ne pouvons plus laisser le marché libre diriger le commerce international des armes. [...] Au contraire, il nous faut convenir que bien souvent le commerce des armes est l'ami des dictateurs et l'ennemi du peuple. Il est temps de faire le choix entre les vies humaines et les armes. » Le TCA (traité international sur le commerce des armes) doit permettre de faire ce choix. Sa vocation est de prévenir tout transfert irresponsable d'armes, sans en interdire le commerce. En effet, si les États ont le droit de recourir aux armes pour garantir que la vie, la liberté et l'intégrité physique de tous leurs citoyens soient protégées contre des agressions militaires étrangères ou des situations de tensions et conflits internes, cette utilisation doit être strictement conforme au droit international ».

Source : *Un commerce des armes meurtrier*, CCFD-Terre Solidaire.

Lycée Première Histoire Géographie et ECJS

ANNEXE 1

Caricature

Le Cil Vert©

Source : Livret « *À nous d'agir !* »
Traité sur le commerce des armes, CCFD-Terre Solidaire, mai 2012, p. 12.